



« SALON DU LIVRE ET DU VINYLE D'OCCASION »
Organisé par l'association « LOS MONTERAUS »
Samedi 3 et Dimanche 4 Décembre 2016 à MONTROL-SENARD

Fiche d'inscription

Nom:
Prénom :
Né(e) le : à :

Adresse
N° et voie :
Ville :
Code postal :

Téléphone :
Mail :

Pour les particuliers n° de carte d'identité* : délivrée par :

**La photocopie recto/verso de la carte d'identité est obligatoire*

Pour les professionnels n°RCS :

Sollicite l'autorisation de Mme le Maire de Montrol-Sénard pour participer, en qualité d'exposant au « Salon du livre et du vinyle d'occasion » organisé les Samedi 3 décembre à partir de 14h00 et le dimanche 4 Décembre 2016 de 10h00 à 18h00.

Déclare avoir pris connaissance des textes réglementaires régissant ce type de manifestations et s'engage à les respecter.

Le type d'objets vendus doit avoir obligatoirement un rapport avec le thème imposé à savoir :

- livres d'occasion, éventuellement des affiches, cartes postales anciennes
- disques vinyles d'occasion,
- platines, tourne disques, transistors...

Je réserve un emplacement de mètres linéaires à 5,00 €uros le ml pour les deux jours soit :€ (tables et chaises sont prêtées par l'association, la salle est chauffée et fermée le soir.

Dossier à retourner complet :

- La fiche d'inscription et l'attestation sur l'honneur complétées et signées,
- la photocopie recto/verso de la carte d'identité,
- le règlement par chèque libellé à l'ordre de « Association Los Monteraous ».

Organisation « Salon du livre et du vinyle d'occasion »
Association LOS MONTERAUS
15 Rue des Fleurs
87330 MONTROL - SENARD

La clôture des inscriptions est fixée au 30 Novembre 2016. Ne seront pris en considération que les dossiers complets reçus dans les délais impartis.

Renseignements : Thérèse 06 13 16 64 20, Nadine 06 26 44 98 10 ou Pascal 06 88 90 86 06

Date et signature

**REGLEMENT DU « SALON DU LIVRE ET DU VINYLE D'OCCASION »
DE
MONTROL-SENARD**

Le « SALON DU LIVRE ET DU VINYLE D'OCCASION » du 03 et 04 décembre 2016 est organisé par l'association :
Los Monteraus, 15 Route de la coulée Verte 87330 Montrol-Sénard

1. Il est ouvert aux particuliers qui souhaitent vendre ou échanger des objets qu'ils possèdent en toute propriété. Chaque exposant aura pris connaissance des textes réglementaires qui concernent cette activité.
2. En aucun cas, l'association organisatrice ne peut être tenue responsable de la provenance ou de la qualité des objets exposés.
3. Les professionnels de la brocante peuvent s'inscrire dans la limite des places disponibles.
4. Les exposants professionnels (antiquaires, brocanteurs, artisans), doivent être en règle avec la législation commerciale en vigueur et avec tout règlement qui concerne directement leur activité.
5. Les réservations des emplacements se font à l'avance par fiches d'inscription qui seront transmises à la Préfecture. L'emplacement n'est considéré réservé qu'après réception des documents d'inscription complétés, dûment signés, de la somme correspondant au montant de la réservation dans les délais impartis (voir fiche de réservation). L'installation n'est possible que si le dossier d'inscription est complet.
6. Le tarif des emplacements est fixé à 5 Euros le mètre linéaire pour les deux jours.
7. Les chèques, libellés à l'ordre de : « Association Los Monteraus », ne seront encaissés qu'après la manifestation. Ils ne seront en aucun cas rendus ou remboursés.
8. L'installation est possible à partir de 10h00 samedi matin jusqu'à 12h00. Les emplacements sont attribués par l'association suivant l'ordre chronologique des inscriptions et selon les contraintes liées à l'organisation. Le choix des emplacements ne peut être remis en cause. Les emplacements restés vides à 12h00 le samedi pourront être réattribués.
9. Après installation, les exposants retirent leurs véhicules du périmètre de la manifestation et utilisent les parkings à leur disposition avant 13h00. Afin de faciliter la mise en place, il est demandé à chacun de prendre toutes les dispositions pour éviter de bloquer les entrées de la salle des fêtes de Montrol.
10. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des pièces exposées.
11. Le samedi à partir de 18h30 fermeture du salon puis, contes, lecture, musique, écoute de disques...

Le fait de renseigner et de signer la fiche d'inscription vaut acceptation de ce règlement.

Les organisateurs

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique



MONTROL-SENARD

«SALON DU LIVRE ET DU VINYLE D'OCCASION » du 3 et 4 décembre 2016

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (réservée aux exposants non professionnels)

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Atteste sur l'honneur :

- ne pas participer à plus de deux vide-greniers ou autres manifestations de même nature au cours de l'année civile,
- que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Date et signature :